

de la collégiale de Louvain ; ses ouvertures d'entrée à cintre surbaissé ; marques distinctives de sa parenté, avec quelques églises des Pays-Bas, de sa dissemblance avec celles du même âge qui avoisinent cette belle étrangère.

Ces analogies et ces différences sont supérieurement traitées dans la monographie, ainsi que les singularités qui font de Brou un édifice à part.

Parmi ces singularités curieuses et dignes des regards de l'archéologue, mentionnons en première ligne cette charmante petite colonne cerclée, se détachant du massif et décrivant un coude pour avoir l'air de soutenir la base des riches consoles qui supportent les statuettes, car nous avons été le champion de son originalité et de son ingénieux motif. Son monographe la dénomme colonne-coudée.

Puis vient l'emploi du *lobe* en grand dans l'ornementation. M. Baux, dans une dissertation technique, apprécie ses différentes modifications comparativement aux lobes qui sont aux baies des diverses époques ; il l'examine surtout au point de vue de l'innovation par sa fusion à la pyramide tangente à l'ogive ; nos propres observations, insuffisantes sur ce point, ne nous permettent pas l'appréciation critique de ses assertions ; mais, considérés *comme effet*, ces lobes, aux inflexions si diverses, qui pendent en festons sous les arceaux qui brodent les archivoltes, qui dessinent les treillis des balustrades, ces lobes, aux branches striées, aux flancs arrondis, lancéolés, aux pointes épanouies, ces lobes aux figures variées dans les arabesques des tombeaux, des culs-de-lampe, des dais, ont une grande part dans l'ornementation de Brou, et attestent la fertile imagination de son architecte.

Décrire les choses spéciales à ce monument exceptionnel, c'est en quelque sorte décrire tout le monument. Quel autre, en effet, plus pittoresque et plus étrange ! Quel autre surtout, comme celui-ci, porte l'empreinte de la pensée qui